

CONTRAT DE SAILLIE

N° 2024-

ETALON : Irhann de Fondcombe

Saison : 2024 Date : / /2024

VENDEUR

Horse Elite
10 rue de Penthièvre
75008 PARIS

France

Tel : 06 21 42 30 02

N° TVA : FR65947901898

irhanndefondcombeinfo@gmail.com

IBAN: FR3830002083390000074540E09

ACHETEUR

Nom :

Adresse :

Tel :

N° TVA:

Email :

CONDITIONS DE VENTE

L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

1^{er} fraction : Frais techniques (réglés ce jour par chèque joint au contrat ou virement) **150€ HT (158,25€ TTC)**

2^e fraction : SOLDE payable à la naissance d'un poulain viable (chèque joint au contrat) **300€ HT (316,5€ TTC)**

L'acheteur s'engage à avertir le vendeur, par courrier simple à l'automne du résultat de saillie et de la date prévue de poulinage. Il s'engage ensuite à régler la facture de solde dans les 8 jours suivant le poulinage ou à aviser officiellement le Vendeur si la jument n'a pas donné naissance à un poulain viable.

Tout retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts moratoire au taux légal.

CONDITIONS D'UTILISATION

La saillie est réservée pour la jument N° Sire

Origines.....

La jument sera inséminée en IAC dans le centre agréé

Ou seront envoyées les doses sur demande.

Le prix de saillie comprend le prix des doses et leur acheminement.

La jument pourra être inséminée autant de fois que nécessaire. Si la jument venait à être vendue avant la naissance du poulain, il devra s'acquitter du solde de saillie et inclure le prix de celui-ci dans la vente de sa jument.

La réservation de la carte est effective au retour du contrat signé et accompagné du chèque d'acompte. Le signataire du présent contrat est légalement redevable du paiement du solde de saillie.

Toute utilisation frauduleuse de paillette fera l'objet de poursuites pénales devant les juridictions du ressort de Paris.

CONDITIONS PARTICULIERES

12 Paillettes

Attention « l'envoi des doses dans le centre d'insémination choisi n'est pas automatique !

Il se fait à la demande expresse du titulaire du contrat ou du centre de mise en place, quelques jours avant la 1^{ère} insémination.

Fait à

L'acheteur (Porter à la main la mention Lu et Approuvé)

Le

Le Vendeur